MÉDECINE
Santé
Université Paris Cité

Isadora STAVRITCH
isadora.stavritch@u-paris.fr
Gestionnaire DES Médecine générale
2ème étage – Bureau 201A – Site Cordeliers
01 53 10 47 13

François GURDAK
francois.gurdak@u-paris.fr
Gestionnaire DES Médecine générale
2ème étage – Bureau 201A – Site Cordeliers
01 53 10 46 52

Votre inscription administrative

- 1ère année de DES
- 2ème année de DES
- 3ème année de DES

- En cas d'avis favorable pour la réalisation d'une **FST** dans le cadre d'une prolongation de votre DES : formulaire à renseigner : https://u-paris.fr/medecine/inscriptions-medecine-3e-cycle-d-e-s-these-desc-fst-dfms-a/
 - Après traitement du formulaire complété par vos soins, votre gestionnaire de DES modifiera votre inscription administrative de l'année en cours

- En cas d'un **droit au remords** : formulaire à renseigner : https://u-paris.fr/medecine/inscriptions-medecine-3e-cycle-d-e-s-these-desc-fst-dfms-a/
 - Après complétude du formulaire, votre gestionnaire procédera au traitement de votre formulaire et demandera la modification de votre inscription
 -
- Vous avez obtenu un avis favorable de l'APHP pour réaliser une **disponibilité** : votre document officiel reçu de l'APHP est à adresser à votre gestionnaire isadora.stavritch@u-paris.fr

RELEVÉ D'INTERNAT

Vous souhaitez obtenir un relevé d'internat (pour une licence de remplacement, une demande de stage hors-subdivision, attestation de réussite…)
A partir de votre 2ème année de DES et 3ème année de DES.

Votre gestionnaire de DES, François GURDAK se chargera de vérifier si vos stages antérieurs sont validés et si vos RSCA validés sur le site du DMG UPCité Médecine générale.

ANNEXE DE STAGE

Vos annexes de stages complétés et signés par vos maîtres de stages (Niveau 1, niveau 2, femmes enfants) sont à transmettre uniquement par mail à M. François GURDAK.
Attention, le scan de votre annexe doit être visible. Les démultiplications des annexes en plusieurs exemplaires ne seront pas prises en compte.
Période d'envoi à respecter : dans les deux premières semaines du début de votre stage

Si votre annexe n'est pas reçu dans les délais demandés, votre maître de stage ne pourra être rémunéré

ATTESTATIONS DE REUSSITE

Procédure de demande d'édition et d'envoi de vos attestations de réussite de Docteur en médecine et de DES en fin de cursus :

- https://u-paris.fr/medecine/formation-initiale/these/

STAGE HORS-SUBDIVISION

Vos demandes de stage hors-subdivision : votre dossier complété doit être remis à M. François GURDAK qui se chargera de soumettre votre demande au Doyen de l'UFR de médecine, d'Université Paris Cité : https://u-paris.fr/medecine/demande-inter-chu/